

## CCPQ

Rue A. Lavallée,1  
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 28

Fax : 02 690 85 78

Email : [ccpq@profor.be](mailto:ccpq@profor.be)  
[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**3. CONSTRUCTION**

**3.3. PARACHEVEMENT DU BATIMENT**

**PLAFONNEUR / PLAFONNEUSE**

### PROFIL DE FORMATION (CQ6 P)

PQ ayant généré le PF : Plafonneur/Plafonneuse

Accord du Conseil Général

Le 20 septembre 2001

Confirmation du Parlement

Le 11 juillet 2002

## **REMARQUES SUR LE METIER ET SUR LE PROFIL :**

1. Le profil de plafonneur décrit ci-dessous la formation à un métier dont les activités présentent un large éventail de compétences.

On trouvera principalement : l'application d'un enduit et/ou mortier sur les murs et les plafonds, l'application d'un mortier sur des façades, le placement de plafonnage "à sec", le placement de cloisons légères en plâtre, la pose de matériaux d'isolation associés aux finitions assurées dans le champ des activités du plafonneur, l'application de plâtre décoratif, ...

La pose, la fabrication et l'installation de staff et d'ornements font généralement partie du métier de plafonneur. De même pour tout ce qui concerne l'application des techniques de restitution des plafonnages et des décorations en plâtre dans la restauration des bâtiments anciens.

Cependant, étant donné la spécificité des compétences demandées au staffeur et/ou restaurateur, le groupe de travail a jugé que l'acquisition des compétences concernées devrait faire l'objet d'une formation spécifique complémentaire au métier de base de plafonneur.

2. Le plafonneur travaille généralement de manière autonome sous sa propre responsabilité comme indépendant et/ou sous la direction d'un entrepreneur, d'un architecte, d'un maître d'ouvrage. Cette autonomie relative implique que le plafonneur effectue généralement lui-même les tâches de préparation, d'exécution ainsi que les tâches complémentaires (remise en ordre, nettoyage, élimination des déchets, démontage des échafaudages, ...).

Cette autonomie l'amène à choisir et préparer ses produits de traitement, ses enduits et ses mortiers, à monter les échelles et les échafaudages utiles suivant les normes de sécurité, à exécuter le travail avec un rythme soutenu en respectant un cahier des charges et des tolérances imposées, à remettre son chantier en ordre en respectant les prescriptions relatives en matière d'environnement. \*\*

Si l'autonomie est acquise par l'exercice du métier pendant de nombreuses années, par contre durant l'apprentissage, c'est sous contrôle que l'apprenant(e) franchira progressivement les étapes d'apprentissage pour aboutir en fin de formation à assurer la finition d'un local de manière tout à fait indépendante en réalisant un plafonnage par des méthodes traditionnelles de voie humide.

Il en sera de même pour la réalisation indépendante de la pose de cloisons et de plafonds en plaques de plâtre enrobées sur cadre, ainsi que l'application d'enduits et/ou mortiers sur façade.

Les trois techniques ainsi développées dans le cadre de la formation, se révèlent offrir au jeune un éventail de compétences répondant au développement actuel des entreprises qui, en dépit du fait que chaque technique nécessite une connaissance de plus en plus spécialisée, peuvent offrir au client toutes les formes de finition de murs, cloisons, plafonds et façades comme un seul "ensemble", et de plus, diversifient leurs activités dans les périodes de fluctuation conjoncturelle.

**3.** Les compétences relatives à la gestion administrative, commerciale et financière autonome de l'entreprise de plafonnage, en tant qu'indépendant, ne sont pas prises en compte dans le présent profil. Elles doivent aussi faire l'objet d'une formation spécifique complémentaire.

Dans le texte du profil, les terminologies "enduit" et "mortier" sont réservées pour spécifier respectivement les produits déposés en une ou plusieurs couches fines (quelques millimètres) d'une part, et les produits appliqués en couches épaisses d'autre part.

En plafonnage intérieur, la notion de multicouche s'entend comme l'application en plusieurs couches de matériaux de même nature. Les plafonnages réalisés "à l'ancienne" en deux couches de natures différentes seront rencontrés dans les techniques de restauration des anciens plafonnages.

La mise en oeuvre de machines de projection n'est pas retenue comme compétence à maîtriser. Cependant, l'approche théorique de cette technique doit être abordée dans le cadre d'un cours de type technologique. C'est l'acquisition des compétences gestuelles dans l'application des enduits et mortiers qui est fondamentalement développée dans ce profil, et évaluée en maîtrise.

*\*\* La plupart de ces notes sont extraites du document du Fond de Formation à la Construction : "Les profils professionnels dans la construction : **le plafonneur**".*

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des entreprises privées, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Nous remercions aussi tout particulièrement les services de la Confédération de la Construction Wallonne pour l'accueil des groupes de travail et l'aide logistique apportée à la construction du document.

Le président de la commission consultative

Nathalie BERGERET

Les chargés de mission

Paul LEPAGE  
Michel ARNOLD  
Joseph MICHELIN

Dans la colonne classification des compétences (CLASS) les sigles utilisés sont :

**CM : compétences à maîtriser** en fin de cycle de formation pour l'obtention du CQ6 (Certificat de qualification en fin de 6<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire)

**CE : compétences exercées** dans la formation scolaire, mais dont la maîtrise ne sera pas certifiée en fin de cycle secondaire. Cette maîtrise pourra être acquise à la suite d'une formation complémentaire (**CEF**) et/ou par la pratique habituelle du métier (**CEP**).

## Table des matières

<b>Fonctions</b>	<b>Pages</b>
1 Préparer et organiser son travail.	6
2 Mettre en œuvre des enduits et/ou mortiers de plafonnage, manuellement et/ou mécaniquement.	11
3 Mettre en œuvre des mortiers de cimentage, manuellement et/ou mécaniquement.	14
4 Mettre en œuvre des enduits et/ou mortiers décoratifs : crépir	17
5 Monter des cloisons et des plafonds en plaques de plâtre enrobées sur ossature métallique.	19
6 <i>Réparer des plafonnages .</i>	21
7 Monter des cloisons en blocs de plâtre.	21
8 Veiller à la sécurité et à l'hygiène, s'intégrer dans la vie professionnelle.	24

**Fonction 1 : PREPARER ET ORGANISER SON TRAVAIL.**

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1 Lire les plans, croquis ou la description des travaux en fonction du cahier des charges.	1.1.1 Interpréter correctement les conventions symboliques et les notations des plans de construction en rapport avec les travaux de plafonnage et de cimentage.  Lire et comprendre tous les documents relatifs au métier.	CM	Avec toute la documentation à l'appui, l'apprenant(e) <ul style="list-style-type: none"> <li>• interprète correctement plans, croquis et descriptif des travaux en vue de déterminer quelles surfaces doivent recevoir quels traitements.</li> <li>• situe rapidement et correctement un local dans une vue, dans une coupe ...d'un plan d'architecte</li> </ul>
	1.1.2 Employer le vocabulaire de la construction pour toutes les parties des bâtiments concernées par le travail du plafonneur.	CM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• emploie judicieusement les termes du métier (tenir compte éventuellement des correspondances terminologiques régionales).</li> </ul>
1.2 Vérifier le support.	1.2.1 Identifier le type de support (par exemple : briques, blocs, béton, plaques, treillis) et son état (par exemple : humide, rugueux, alcalin, pulvérulent)  Evaluer la nature du support (en fonction du choix éventuel d'une couche d'adhérence supplémentaire) : en déduire les implications pour le traitement préalable et le plafonnage.  Apprécier l'état du support par la vue et le toucher (par exemple : nouveau, ancien, abîmé, humide, présence de moisissure, de rouille) pour formuler éventuellement des réserves sur la faisabilité du travail de plafonnage, pour proposer	CM	L'identification du support est faite correctement : les matériaux sont désignés, la qualité de l'état de surface et les caractéristiques sont évaluées à la vue et au toucher.  L'apprenant(e) <ul style="list-style-type: none"> <li>• décrit ses observations</li> <li>• énonce les critères de qualité du support pour assurer une application correcte des enduits</li> <li>• définit les notions de porosité, capillarité, condensation.</li> </ul> En relation avec les conditions requises pour exécuter correctement le travail, il/elle <ul style="list-style-type: none"> <li>• différencie et caractérise précisément les produits d'apprêt des supports ;</li> </ul>

	<p>faisabilité du travail de plafonnage, pour proposer l'application d'un traitement approprié au support.</p> <p>Communiquer éventuellement ses observations à son supérieur.</p> <p>Connaître et appliquer les notions sur les phénomènes physiques rencontrés dans les bâtiments tels que : porosité, capillarité, condensation</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>propose, en argumentant, une ou des solution(s) appropriée(s) de traitement des supports</li> </ul>
	<p>1.2.2 Contrôler les caractéristiques tridimensionnelles d'un support.</p> <p>Identifier et utiliser les instruments de mesurage.</p> <p>Contrôler à l'aide d'instruments tels que niveau, fil à plomb, règle.</p>	CM	<p>Les instruments de mesurage et de contrôle sont choisis judicieusement.</p> <p>L'apprenant(e) utilise correctement les instruments tels que niveau, fil à plomb, règle, ...</p>
1.3 Protéger les éléments existants : sols, menuiseries, vitrages, installations électriques, installation sanitaire et canalisations ...	<p>1.3.1 Identifier les matériels adéquats et techniques appropriées.</p>	CM	<p>Les moyens de protection choisis en fonction de l'objet sont utilisés judicieusement.</p>
	<p>1.3.2 Connaître les éléments de l'électricité en rapports avec les besoins immédiats de la profession : enlever et replacer des prises de courant, des interrupteurs, des points éclairage.</p> <p>Savoir couper l'alimentation électrique des pièces concernées.</p>	CM	<p>L'apprenant(e), avec les gestes professionnels appropriés,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>démonte et remonte une prise de courant, un interrupteur ;</li> <li>obture les boîtes d'encastrement, protège l'arrivée des points lumineux ...;</li> <li>identifie un tableau de distribution électrique domestique et manipule correctement les coupe-circuits (fusibles, disjoncteur, ...) concernés.</li> </ul>
1.4 Acheminer les matériaux et le matériel manuellement ou mécaniquement.	<p>1.4.1 Sélectionner les produits nécessaires.</p> <p>Différencier les matériaux : types, caractéristiques qualitatives, apparence à la finition, compatibilité</p>	CM	<p>Avec toute la documentation spécifique à l'appui, l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>différencie et caractérise les matériaux couramment utilisés.</li> </ul>

	<p> finition, compatibilité.</p> <p><i>Rechercher les matériaux les plus performants et/ou les plus adéquats en fonction des circonstances et du type de travail à réaliser</i></p>	CEP	<ul style="list-style-type: none"> <li>identifie les symboles et notations sur les emballages</li> </ul>
	<p>1.4.2 Evaluer les quantités des matières nécessaires pour réaliser le travail.</p> <p>Utiliser les instruments de mesure adéquats. Effectuer des opérations de l'arithmétique élémentaire.</p>	CM	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilise correctement les instruments de mesure adéquats (sur chantier et/ou sur plan)</li> <li>réalise sur chantier et/ou sur plan un calcul correct de surface et de volume</li> <li>estime les quantités nécessaires par type de produit (applique le code de mesurage)</li> </ul>
	<p>1.4.3 Préparer le matériel et l'outillage.</p> <p>Différencier les caractéristiques et le champ d'application de l'outillage à main, l'appareillage et les machines. Vérifier l'état d'entretien et la fonctionnalité le d'outillage.</p>	CM	<ul style="list-style-type: none"> <li>identifie, distingue et caractérise la fonction des différents outillages ;</li> <li>choisit l'outillage en fonction du travail à réaliser.</li> </ul>
	<p>1.4.4 Manipuler les charges en toute sécurité physiologique.</p>	CM	Voir l'indicateur de la compétence 9.1.1 sur le respect de la sécurité et de l'hygiène.
	<p>1.4.5 Disposer les fournitures de telle manière qu'on y accède facilement.</p>	CM	L'apprenant(e) justifie la disposition appropriée des fournitures sur le chantier.
1.5 Monter les échafaudages et les échelles.	<p>1.5.1 Rechercher, identifier et interpréter correctement les réglementations en vigueur.</p> <p>Connaître et appliquer la législation en vigueur relative à la sécurité lors de la mise en œuvre des échelles et échafaudages .</p>	CM	<p>Disposant des documents adéquats, l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>identifie et interprète correctement dans la législation les réglementations en rapport avec le montage, le démontage et l'entretien du matériel pour travailler en hauteur</li> <li>cite et applique les règles essentielles à respecter pour assurer sa sécurité et la sécurité collective sur</li> </ul>

			et dans l'environnement des échafaudages et des échelles.
	1.5.2 Assembler et mettre en œuvre les échafaudages pour murs et plafonds suivant les normes et réglementations en vigueur	CM	Dans des locaux de faible hauteur sous plafond (par exemple environ 4,5 m de haut), la manipulation, les montages des échelles et échafaudages fixes ou roulants sont réalisés suivant les réglementations en vigueur.
	<i>Assembler et mettre en œuvre les échafaudages pour cages d'escaliers, locaux de grande hauteur, façade, .... suivant les normes et réglementation en vigueur.</i>	CEP	(En respectant les législations en vigueur et notamment en ce qui concerne l'âge de l'opérateur).
1.6 Préparer le support.	1.6.1 Mettre le fond en état de recevoir les enduits et/ou mortiers :  - nettoyer, dépoussiérer,  - enlever les aspérités telles que les débris et les bavures de mortier, de pierres, de béton, les clous.	CM	L'apprenant(e) effectue les opérations de préparations du support avec dextérité et habileté en utilisant les outils et matériels appropriés.
	1.6.2 Fixer, manuellement ou mécaniquement, les supports d'enduit et/ou de mortier appropriés tels que : plaques isolantes, treillis, métal déployé.  Identifier les divers profils de portes, cornières et autres profils galvanisés adéquats.  Les fixer avec l'outillage approprié.	CM	Les matériaux sont identifiés et caractérisés. Leur domaine d'application est précisé.  L'apprenant(e) effectue une pose correcte (en référence des prescriptions des fabricants) des différents procédés mécaniques d'amélioration de l'adhérence des enduits.
	1.6.3 Appliquer l'apprêt adéquat (produit d'accrochage, ralentisseur de prise) suivant la nature et l'état du support.  Par exemple : couche de fond en cas de fond	CM	L'apprenant(e)  <ul style="list-style-type: none"> <li>différencie les produits (voir 1.2.1)</li> <li>interprète correctement les instructions du fabricant quant à l'application du produit</li> </ul>

	poreux, couche d'adhérence sur surface lisse. Utiliser les outillages appropriés.		<ul style="list-style-type: none"> <li>utilise les outils appropriés avec les gestes professionnels adéquats</li> </ul>
1.7 Planifier les tâches.	1.7.1 Décomposer le travail en différentes phases. Organiser l'ordre des phases du travail.	CM	L'apprenant(e) <ul style="list-style-type: none"> <li>décrit les différentes étapes de la mise en œuvre ;</li> <li>planifie les tâches en tenant compte de la préparation des supports, des temps de séchage des produits, des délais de mise en œuvre et de prise des produits appliqués, ... de manière à gérer rationnellement son temps</li> </ul>
	1.7.2 Tenir compte des temps de prise et de séchage	CM	
	1.7.3 Préparer le travail pour les jours suivants	CM	

**Fonction 2 : METTRE EN ŒUVRE DES ENDUITS ET/OU DES MORTIERS DE PLAFONNAGE, MANUELLEMENT ET/OU MECANIQUEMENT.**

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1 Mettre en œuvre les enduits et/ou mortiers manuellement.	<p>2.1.1 Préparer l'enduit suivant les prescriptions du fabricant.</p> <p>Différencier les types d'enduits et de mortiers, ainsi que leurs caractéristiques.</p> <p>Utiliser des outils électriques pour réaliser un mélange homogène.</p>	CM	<p>L'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>identifie correctement (par les informations sur les emballages) et caractérise les différents enduits et mortiers courants ;</li> <li>opère un dosage correct et assure un mélange homogène (appréciation de la qualité de la texture) avec des machines appropriés.</li> </ul>
	<p>2.1.2 Etaler l'enduit ou le mortier sur le support, dresser à la règle et égaliser la couche.</p> <p>Maîtriser les gestes professionnels lors de la mise en œuvre des matières (geste souple et régulier).</p> <p>Enduire et/ou plafonner les supports à un rythme adapté au produit.</p> <p>Maîtriser l'utilisation des outils de dressage et de finition tels que taloche, truelle, plâtresse, couteau.</p> <p>Différencier les divers états de surface en fonction du choix de la finition.</p>	CM	<p>En utilisant l'outillage spécifique approprié, l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>exécute correctement et efficacement l'application des enduits et/ou des mortiers en une ou plusieurs couches de même nature (en fonction des rectifications à opérer) avec les gestes professionnels adéquats ;</li> <li>réalise un état de surface correct en rapport avec les critères de qualité et des tolérances imposés.</li> </ul>
	<p>2.1.3 Respecter les épaisseurs et les tolérances imposées par le cahier spécial des charges et/ou</p>	CM	

	imposées par le cahier spécial des charges et/ou les normes en la matière.		
2.2 Mettre en œuvre des mortiers de plafonnage par projection mécanique.	2.2.1 <i>Installer la machine à projeter (raccordement eau - électricité et tuyaux de projections) suivant les prescriptions du fabricant.</i>	CEF/ CEP	Remarques :  <i>Suivant l'opportunité en travaux pratiques et/ou stages, ou éventuellement avec du matériel en démonstration, l'apprenant(e) s'initiera à la manipulation d'une machine à projeter sans prétendre à une maîtrise des opérations.</i>
	2.2.2 <i>Assurer le réglage de la machine (régler le débit d'eau...).</i>	CEF/ CEP	
	2.2.3 <i>Identifier les produits à projeter.</i>  <i>Connaître les caractéristiques spécifiques des produits à projeter.</i>	CEF/ CEP	
	2.2.4 <i>Projeter de manière uniforme les différents mortiers.</i>	CEP	
	2.2.5 <i>Assurer la maintenance courante de la machine (nettoyage et ou remplacement du filtre, nettoyage du mélangeur et tuyaux, changer le manteau).</i>	CEF/ CEP	
	2.2.6 <i>Assurer les dépannages courants (changement de fusibles / sens de rotation d'un moteur triphasé,.....).</i>  <i>Connaître et appliquer les éléments de l'électricité en rapports avec les besoins immédiats de la profession.</i>	CEF/ CEP	

2.3 Remettre en état le poste de travail.	2.3.1 Assurer l'entretien de son équipement et de son outillage dès la fin du travail et lorsque l'on passe à un autre type de produit.	CM	Le matériel, l'outillage sont soigneusement entretenus au moment opportun.
	2.3.2 Assurer en toute sécurité le démontage des échafaudages en respect des réglementations en vigueur. (Voir 1.5).  Ranger les échafaudages (nettoyer, transporter et ranger).  Respecter l'intégrité du travail réalisé lors du démontage des échafaudages.  <i>Démonter les échafaudages des cages d'escaliers, locaux de grande hauteur, ...</i>	CM          CEP	Il/elle <ul style="list-style-type: none"> <li>démonte le matériel dans le respect des législations en vigueur (voir 1.5) et en veillant à l'intégrité du travail réalisé ;</li> <li>écarte les éléments ne répondant plus aux normes de sécurité.</li> </ul>
	2.3.3 Evacuer les déchets dans le respect de la réglementation en vigueur sur l'environnement.	CM	Voir l'indicateur correspondant de l'activité 9.2 relative à l'environnement.

**Fonction 3 : METTRE EN OEUVRE DES MORTIERS DE CIMENTAGE, MANUELLEMENT ET/OU MECANIQUEMENT.**

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES du PQ complétées et précisées	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>3.1</p> <p><i>Remarque : les phases de préparation de son poste de travail et des supports sont les mêmes que celles rencontrées à la fonction 1, sauf les compléments suivants :</i></p>	<p><i>Se référer aux compétences, classement et indicateurs correspondants de la fonction 1 : Préparer et organiser son travail.</i></p> <p>3.1.1 Adapter l'échafaudage au travail en façade en référence à l'activité 1.5</p>	<p>CEF/ CEP</p>	
<p>3.2 Placer des matériaux d'isolation et des accessoires.</p>	<p>3.2.1 Différencier les matériaux d'isolation couramment utilisés.</p>	<p>CM</p>	<p>Avec toute la documentation à l'appui, l'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>différencie les produits d'isolation couramment utilisés en application sur les façades ;</li> </ul>
	<p>3.2.2 Fixer le matériau d'isolation de manière adaptée au support (par exemple : par collage, par fixation mécanique).</p>	<p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>identifie les moyens et les techniques de fixation appropriés au produit ;</li> </ul>
	<p>3.2.3 Identifier les accessoires adéquats (notamment divers profilés galvanisés, les armatures) et les endroits où il est nécessaire de les utiliser</p> <p>Identifier le matériel spécifique de pose et appliquer la technique appropriée de fixation prévue par le fabricant.</p>	<p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>identifie et justifie les endroits où des profilés et armatures doivent être placés ;</li> <li>applique correctement la technique de pose des accessoires avec les outillages adéquats.</li> </ul>

3.3 Mettre en oeuvre manuellement les mortiers de cimentage sur murs intérieurs et façades.	3.3.1 Différencier les principaux types de mortier, <i>leurs composants</i> , leurs caractéristiques et leur domaine d'application.	CM	Les mortiers traditionnels sont correctement identifiés et caractérisés. Les domaines d'application courants sont décrits précisément.
	3.3.2 <i>Connaître les additifs et leurs proportions selon les circonstances (température, humidité relative, ...) et selon les effets recherchés (coloration, relief ...)</i>	CEF/ CEP	
	3.3.3 Préparer le mortier suivant les proportions recommandées et/ou l'art professionnel.  Utiliser un outil électrique pour réaliser un mélange homogène  - pour un mélange traditionnel    - <i>pour un mélange avec additifs spécifiques</i>    <i>Dans le cas de préparation du mortier à la machine, régler correctement la machine (pompe de mélange, débit d'eau ...)</i>	CM      CEF/ CEP   CEF/ CEP	L'apprenant(e)  <ul style="list-style-type: none"> <li>• identifie et/ou justifie les proportions utilisées ;</li> <li>• mesure soigneusement les proportions des différents composants ;</li> <li>• assure un mélange homogène avec l'utilisation d'une machine appropriée.</li> </ul>
	3.3.4 Etaler le mortier intermédiaire sur le support, dresser à la règle, et rainurer si nécessaire la couche intermédiaire.  Maîtriser les gestes professionnels lors de la mise en oeuvre des matières (geste souple et régulier).  Savoir enduire les couches de mortier à un	CM	En utilisant l'outillage spécifique approprié, l'apprenant(e)  <ul style="list-style-type: none"> <li>• exécute correctement et efficacement l'application du mortier en plusieurs couches avec les gestes professionnels adéquats ;</li> </ul>

	rythme adapté au produit.  Maîtriser l'utilisation des outils de dressage et de finition tels que taloche, truelle, plâtresse, couteau.		
	3.3.5 Appliquer la couche de finition sur le support avec la technique appropriée et les gestes professionnels adéquats.  Différencier les divers états de surface en fonction du choix de la finition.	CM	<ul style="list-style-type: none"> <li>réalise un état de surface correct en fonction des critères de qualité et des tolérances imposés.</li> </ul>
	3.3.6 Respecter les tolérances imposées par le cahier spécial des charges et/ou la normalisation.	CM	
3.4	Mettre en oeuvre les mortiers par projection.  Entretien du matériel.	Voir les compétences, le classement et la remarque de l'activité 2.2	
3.5	Remettre en état le poste de travail.	Voir les compétences, le classement et les indicateurs de l'activité 2.3	

**Fonction 4 : METTRE EN ŒUVRE DES ENDUITS ET/OU MORTIERS DECORATIFS : CREPIR.**

**Remarques** : les tâches de préparation (fonction 1) et de cimentages (fonction 3) sont des préalables à l'exécution de la fonction 4 : crépir.

Pour éviter les redondances, ces points communs ne sont pas repris ci-dessous.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1 Crépir à la moulinette	4.1.1 Apprêter le support.  (Voir les compétences respectives des activités 1.2 : Vérifier le support, 1.4 : Acheminer les matériaux et 1.6 : Préparer le support.)	CM	Se référer aux indicateurs correspondants des activités 1.2, 1.4 et 1.6.
	4.1.2 Respecter les notices du fabricant pour le dosage, et la préparation de la matière d'œuvre	CM	L'apprenant(e) interprète correctement les informations et instructions des fabricants.
	4.1.3 Régler le peigne en fonction de la structure (procéder par essais pour obtenir la bonne texture)	CM	L'apprenant(e)  • respecte la méthode de travail appropriée en appliquant les gestes de l'art du métier ; • obtient un rendu désiré par le maître d'œuvre
	4.1.4 Appliquer la procédure de crépissage "multipasse"	CM	
	4.1.5 Contrôler visuellement la régularité du crépi	CM	
4.2 Réaliser un crépi frotté.	4.2.1 Sélectionner l'outillage spécifique approprié à l'enduit et/ou mortier, et à l'effet recherché.	CM	Il/elle • sélectionne l'outillage adéquat et maîtrise les gestes professionnels donnant le rendu et la finition

4.3 Réaliser un crépi gratté.	4.3.1 Sélectionner l'outillage spécifique approprié au mortier et à l'effet recherché.	CM	gestes professionnels donnant le rendu et la finition souhaités par le maître d'œuvre.
	4.3.2 Contrôler visuellement la régularité du dessin "structure" du mortier.	CM	
4.4 Réaliser un crépis synthétique.	4.4.1 Sélectionner l'outillage spécifique approprié à l'enduit et à l'effet recherché.	CM	Il/elle <ul style="list-style-type: none"> <li>sélectionne l'outillage adéquat et maîtrise les gestes professionnels donnant le rendu et la finition souhaités par le maître d'œuvre.</li> </ul>
	4.4.2 Appliquer les instructions du fabricant.	CM	<ul style="list-style-type: none"> <li>respecte les instructions et les recommandations du fabricant.</li> </ul>

**Fonction 5 : MONTER DES CLOISONS ET DES PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE ENROBEES SUR OSSATURE METALLIQUE.**

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1 Organiser le poste de travail.	5.1.1 Voir les compétences respectives de la fonction 1 : Préparer et organiser son poste de travail.	CM	Voir les indicateurs correspondants.
	5.1.2 Assurer le stockage des matériaux selon les consignes du fabricant.	CM	Les consignes sont repérées et appliquées correctement. Par exemple, les plaques sont stockées horizontalement sur support plat ...
5.2 Implanter les ouvrages.	5.2.1 Lire les plans d'architecte.	CM	Voir les indicateurs correspondant aux compétences décrites dans l'activité 1.1 : Lire les plans, ...
	5.2.2 Maîtriser les techniques d'implantation, de traçage en utilisant les instruments appropriés tels que : mètre, corde traçante, niveau d'eau à fioles, équerre, niveau rotatif.	CM	L'apprenant(e) identifie les instruments de mise à niveau et de traçage et les met en œuvre correctement.
5.3 Monter les ossatures.	5.3.1 Façonner et adapter (par exemple : tracer - découper - plier - ajuster) les éléments de construction tels que : rails métalliques, tiges de fixation, croisillons.	CM	En tenant compte du type de plaque à poser, l'apprenant(e) assure le façonnage, l'ajustage et le montage avec précision et efficacité des ossatures, en utilisant correctement l'outillage adapté aux diverses opérations.
	5.3.2 Assembler et fixer l'ossature avec les matériaux et outils adéquats tels que : pince à sertir - vis - chevilles métalliques - perceuses - pistolets pneumatique et à cartouche.	CM	

5.4 Poser l'isolation thermique et phonique en cloison.	5.4.1 Appliquer les règles de l'isolation thermique et phonique (Pas de pont thermique et/ou phonique).	CM	L'apprenant(e) <ul style="list-style-type: none"> <li>décrit les conditions techniques pour assurer la qualité de l'isolation ;</li> <li>met en œuvre correctement les matériaux en respectant les prescriptions du fabricant.</li> </ul>
	5.4.2 Respecter le cahier des charges et les instructions du fabricant.	CM	
5.5 Fixer les plaques de plâtre.	5.5.1 Maîtriser les techniques de traçage et de découpe (par exemple : longueur, largeur, découpe pour réservations et passage de canalisations).	CM	L'apprenant(e) assure le façonnage, l'ajustage, le montage et la fixation des plaques avec précision et efficacité, en utilisant correctement l'outillage adapté aux diverses opérations.
	5.5.2 Manipuler les éléments avec soin de façon ergonomique en utilisant les instruments ou engins appropriés.	CM	
	5.5.3 Fixer les plaques en utilisant l'outillage adéquat. Respecter les instructions du fabricant.	CM	
5.6 Enduire les joints des plaques à jointoyer.	5.6.1 Choisir le type de jointolement en fonction du type de travail (avec ou sans armature).	CM	L'apprenant(e) <ul style="list-style-type: none"> <li>identifie, prépare et applique le produit de jointolement adapté au support en se référant aux instructions du fabricant, en utilisant efficacement les outillages appropriés ;</li> <li>assure un rebouchage soigné des têtes de vis.</li> </ul>
	5.6.2 Exécuter la finition des joints (prêt pour le peintre) avec l'outillage adéquat.	CM	
5.7 Plafonner sur plaque à plafonner.	5.7.1 Voir les opérations de plafonnage décrites dans la fonction 2.	CM	Voir les indicateurs correspondants.

**Fonction 6 : REPARER DES PLAFONNAGES.**

La réparation classique des plafonnages (hormis la restauration des plafonnages anciens) fait appel à toutes les compétences développées dans les fonctions 1 et 2.

**Fonction 7 : MONTER DES CLOISONS EN BLOCS DE PLATRE.**

**Remarque** : le montage de cloisons en blocs de plâtre fait appel aux compétences respectives développées dans le profil de formation de l' " **Ouvrier en construction gros œuvre** ", dans le cadre de la mise en œuvre de la maçonnerie en blocs cellulaires. Il est donc repris de ce profil les compétences principales relatives à la fonction 8.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1 Implanter la cloison.	7.1.1 Lire le plan d'architecte et maîtriser les techniques d'implantation.  Voir les mêmes compétences décrites en 5.2.1 et 5.2.2	CM	Voir les indicateurs correspondants.
	7.1.2 Positionner et régler les règles de calage.  Reporter les niveaux sur les profils et/ou les règles de calage.	CM	Les règles sont correctement positionnées et les niveaux reportés avec précision.  Les instruments (par exemple : niveau à fiole) sont correctement utilisés.
7.2 Exécuter les travaux préparatoires.	7.2.1 Différencier les accessoires tels que profils, bande d'étanchéité, patte d'ancrage.	CM	Avec toute la documentation à l'appui, l'apprenant(e) identifie correctement les matériaux et matériels appropriés.

	7.2.2 Préparer les liaisons avec les murs adjacents, le plancher et le plancher supérieur.	CM	L'apprenant(e) opère correctement les travaux tels que <ul style="list-style-type: none"> <li>- enlèvement de l'enduit à la liaison verticale,</li> <li>- saignée verticale dans le mur du gros œuvre,</li> <li>- fixation des pattes d'ancrage,</li> <li>- égalisation du sol au mortier traditionnel,</li> <li>- mise en place d'un profil spécifique,</li> <li>- pose d'une membrane d'étanchéité.</li> </ul>
7.3 Monter la cloison.	7.3.1 Lire et comprendre les documents techniques des fabricants.	CM	A l'aide de toute la documentation technique appropriée, l'apprenant(e) <ul style="list-style-type: none"> <li>• interprète correctement les instructions spécifiques fournies par le fabricant ;</li> <li>• identifie les matériaux ;</li> <li>• respecte les proportions prescrites par le fabricant ;</li> <li>• assure la texture adéquate du mélange ;</li> <li>• met en œuvre les matériaux en respectant la méthode de travail appropriée et en utilisant judicieusement les outillages spécifiques ;</li> <li>• réalise une découpe précise avec les outillages appropriés ;</li> <li>• assure une finition soignée et techniquement correcte.</li> </ul>
	7.3.2 Différencier les blocs de plâtre en fonction de leur utilisation (standard, résistant à l'eau, isolant acoustique).	CM	
	7.3.3 Préparer la colle à l'aide du malaxeur.	CM	
	7.3.4 Respecter la méthode de travail prescrite par le fabricant pour la mise en œuvre des blocs.	CM	
	7.3.5 Réaliser soigneusement les découpes.	CM	
	7.3.6 Assurer la finition correcte des liaisons cloison - mur - plafond, et l'enlèvement des reflux de colle	CM	
7.4 Polissage de la cloison.	7.4.1 Sélectionner l'enduit spécifique compatible avec le matériau de la cloison.	CM	Voir les indicateurs de la compétences 1.4.1: "Sélectionner les produits nécessaires".
	7.4.2 Appliquer l'enduit mince selon les instructions du fabricant.  Maîtriser les gestes professionnels adéquats.	CM	Les instructions du fabricant quant à la préparation et aux conditions de mise en œuvre sont respectées.  La surface obtenue respecte les critères de planéité et d'état de surface imposés.

**Fonction 8 : VEILLER A LA SECURITE ET A L'HYGIENE, S'INTEGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE.**

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>8.1 Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.</p>	<p>8.1.1 Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé.</li> <li>- Identifier les situations potentiellement dangereuses</li> <li>- Participer au maintien d'un climat de protection et prévention sur chantier.</li> <li>- Respecter les impositions vestimentaires propres à la profession. Veiller à la protection des yeux, de l'appareil respiratoire, de la peau.</li> <li>- Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée , veiller à leur bon état de fonctionnalité.</li> <li>- Lever, porter et manipuler les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec des engins simples.</li> <li>- Adopter en fonction des circonstances des positions ergonomiques appropriées.</li> </ul>	<p>CM</p>	<p><i>Dans le cadre de ses activités, l'apprenant(e) sera sensibilisé(e) de manière permanente aux règles de sécurité et d'hygiène auxquelles il doit veiller de façon à lui inculquer un esprit de prévention des risques d'accident et des risques pour la santé, pour lui-même et pour son entourage de travail.</i></p> <p>Il/elle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• identifie les éléments présentant des risques professionnels individuels et collectifs (outillages et équipements, produits, tâches à risque et zones dangereuses) en se référant à la réglementation générale sur le travail et aux recommandations particulières en matière de protection et prévention au travail ;</li> <li>• choisit judicieusement les équipements de travail, les protections individuelles et collectives ;</li> <li>• identifie et interprète correctement les instructions et symboles de sécurité sur les emballages ;</li> <li>• applique en toute sécurité les prescriptions de la réglementation relative à l'utilisation de l'énergie électrique au sujet de l'éclairage, de la force motrice de l'outillage fixe et mobile, ... ;</li> <li>• choisit les positions ergonomiques adéquates pour les différentes opérations de travail et pour manipuler des charges pondéreuses ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les prescriptions réglementaires propres à la profession concernant l'utilisation de l'énergie électrique.</li> <li>- Installer, stabiliser, démonter et entretenir le matériel pour le travail en hauteur suivant les recommandations du fabricant et les réglementations en vigueur.</li> <li>- Assurer la protection, la sécurité des personnes devant circuler dans l'environnement du chantier, des échafaudages, des échelles, du monte-charge.</li> </ul>		<p>Pour les échelles et échafaudages : voir l'activité 1.5 : Monter les échafaudages et les échelles.</p>
8.2 Trier et évacuer les déchets et les résidus.	8.2.1 Trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• identifie, lit et interprète les législations et réglementations en vigueur en matière d'environnement ;</li> <li>• trie et stocke les déchets, avec soin, dans le respect des législations et réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.</li> </ul>
	8.2.2 <i>Evacuer les déchets en utilisant les moyens appropriés dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.</i>	CEP	
8.3 Communiquer.	8.3.1 Communiquer judicieusement par téléphone. Savoir s'exprimer avec précision et concision.	CM	<p>L'apprenant(e)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• utilise correctement et efficacement le téléphone pour des démarches professionnelles : demander une information, communiquer un problème, un renseignement, demander une livraison de matériaux ...</li> <li>• utilise un langage approprié avec les corrections d'usage dans le respect des règles du savoir-vivre ;</li> <li>• assure un dialogue face à face avec une présentation, une attention et les corrections d'usage dans le langage ;</li> </ul>
	8.3.2 <i>Adopter une attitude adulte pour rechercher le mode de communication le plus adapté pour</i>	CEF/ CEP	

	<i>mode de communication le plus adapté pour apporter rapidement une solution à une situation potentiellement conflictuelle.</i>	CEP	
8.4 Adopter des attitudes professionnelles responsables.	8.4.1 <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Travailler avec autonomie.</i></li> <li>- <i>Travailler en équipe à une même tâche.</i></li> <li>- <i>Accomplir sa tâche avec soin et précision, dans les délais fixés.</i></li> <li>- <i>Planifier et coordonner ses tâches de manière telle que l'objectif fixé puisse être atteint de façon efficace.</i></li> <li>- <i>Avoir le souci de la finition et développer le sens de l'esthétique.</i></li> <li>- <i>Rechercher activement les situations pour élargir et approfondir ses compétences.</i></li> </ul>	CEP	
	8.4.2 <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Etre attentif à l'impact que son comportement et la correction de sa présentation peuvent exercer sur les autres.</i></li> <li>- <i>Savoir recevoir des remarques et émettre des avis dans le respect des règles de politesse et du rang hiérarchique des personnes.</i></li> <li>- <i>Adopter les attitudes professionnelles favorisant la qualité de son travail et le développement de l'entreprise.</i></li> </ul>	CEP	
8.5 Assurer la qualité.	8.5.1 Analyser antérieurement son travail en termes de résultats.	CM	En situation réelle ou simulée d'apprentissage, l'apprenant(e) <ul style="list-style-type: none"> <li>• adopte et respecte un planning d'exécution des tâches sur un travail donné ;</li> <li>• porte une évaluation objective sur le travail réalisé en terme de qualité et de quantité.</li> </ul>
	8.5.2 Evaluer son travail terminé en terme de qualité et de quantité en relation avec les objectifs fixés.	CM	